IV.1 - Personal branding

Commencer votre personal branding en répondant aux questions du cours.

- Vos objectifs personnels et professionnels en devenant rédacteur Web

Lorsque je suis devenu rédacteur web, j'ai atteint mon objectif de sensibiliser davantage de personnes autour de moi à la valeur de la technologie et aussi pour promouvoir ce monde.

- Votre vision en tant que rédacteur dans 3 mois, 1 an et 5 ans.

En tant que rédacteur web dans trois mois, pour moi ce métier comporte bien des avantage mais à très exigent.

Mon vision en tant que rédacteur web de 1 à 5 ans je vais former ceux qui s'intéressent à ce domaine comme moi.

- En faisant un petit bilan de mes compétences dans ce domaine, je tiendrai compte à des remarques positives cotées inspiration pour trouver les bons mots pour n'importe quelle publication.
- Je peux consacrer à cette activité en temps plein
- Quel revenu espéré et quel revenu minimum dois-je atteindre ?

Je n'ai pas de chiffre précise actuellement mais cela dépendra du genre de rédaction donc je n'aurai pas de prix fixe.

- Quel type de contenu, quel genre de missions et de clients, quelles thématiques privilégier ? Dans quel(s) domaine(s) se spécialiser et devenir à terme un expert ?

J'adapte à tous les genres et thématiques, mais ma préférence entre le domaine de publicité.

- Quelles perspectives d'avenir pour moi dans mon métier ? Quelle sera ma situation professionnelle dans 1 an, 5 ans, 10 ans ?

Je deviendrai plus autonome et plus professionnel

- en freelance
- Établir à une charte graphique (code couleurs, logo...) et l'appliquer à tous vos médias (blog, réseaux sociaux professionnels)



IV.2 - Textbroker

S'inscrire sur le site Textbroker et démarcher des clients jusqu'à ce que vous trouviez une mission de rédaction rémunérée.

Fait

IV.3 - Statut freelance dans votre pays

Les statuts juridiques pour être freelance

Nombreux sont ceux qui désirent travailler à leur propre compte et ainsi devenir travailleur indépendant (freelance) à Madagascar, notamment dans le domaine du web où les opportunités sont nombreuses.

Il est indispensable pour un travailleur de disposer d'un statut juridique afin d'exercer légalement. Il pourra ainsi établir des contrats en bonne et due forme, facturer, et éventuellement contester devant les autorités compétentes en cas de litige ou d'escroquerie.

En premier lieu, il y à l'entreprise individuelle (EI) : l'entreprise et l'individu constituent une seule personne. C'est la démarche la plus facile et la moins imposée, mais il faut savoir que les avoirs professionnels et personnels sont solidaires. En cas de saisie judiciaire, vos affaires personnelles feront partie des bien concernés. L'entreprise individuelle n'a pas le droit de faire appel à un salarie.

Il y a par la suite la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU): à la différence de l'EI, les biens de l'entreprise sont séparés de vos biens personnels. Vous êtes l'unique associé déclaré dans ce type d'entreprise et vous en serez reconnu comme gérant. Si vous étendez vos projets, vous avez la possibilité de recruter et de signer des contrats de travail, à la différence de l'entreprise individuelle. Il est facile avec ce statut de passer de freelance à chef d'entreprise.

Si vous n'êtes pas immatriculé auprès d'un centre fiscal, vous n'aurez aucun recours en cas d'abus, de vol ou d'arnaque, car vous n'êtes pas officiellement un travailleur (eh oui, vous travaillez au noir) et donc, vous n'avez aucune valeur légale sur le marché du travail et des offres de prestation. J'encourage toujours les freelances à payer les taxes. Avec les impôts synthétiques, on paie en un an l'équivalent d'un ou deux mois de taxes (IRSA et assimilés) pour les salariés.